



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Moyens mis en œuvre pour faire face à la pénurie de pédiatres

Question écrite n° 17310

Texte de la question

Mme Maud Petit alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur la pénurie de pédiatres dans le pays. Les enfants vont mal ! Ce constat vaut aussi bien pour les nouveau-nés que pour les adolescents. Depuis 2012, le taux de mortalité infantile augmente en France de 0,04 morts pour 1000 naissances par an. En 2021, 2700 enfants de moins d'un an ont perdu la vie dans le pays dont 1200 décès périnataux considérés comme évitables. Avec 3,8 morts pour 1 000 naissances, la France se situe à la 26e place sur le plan européen, très loin derrière la Suède, la Finlande, la Norvège (2,1) ou l'Italie (2,4). On constate aussi une hausse de 4 % du diabète insulino-dépendant chez l'enfant, une augmentation des troubles du neurodéveloppement, sans oublier un mal-être grandissant qui se traduit par une hausse des idées suicidaires et du nombre de passage à l'acte. Tous les voyants sont au rouge. Mme la députée s'en inquiète d'autant plus que le contexte actuel est très anxiogène et que l'espace de vie de l'enfant se dégrade fortement à cause du réchauffement climatique, de la violence entre jeunes, du harcèlement scolaire, de la baisse de l'activité physique, des addictions aux réseaux sociaux, aux écrans... Mme la députée souhaite alerter M. le ministre de ce qui constitue à ses yeux un problème majeur de santé publique. Elle l'interroge pour savoir si les réponses publiques apportées pour venir en aide, accompagner ces jeunes sont à la hauteur des enjeux. Elle s'inquiète notamment de la pénurie de pédiatres dans le pays, qui ont un rôle central dans le suivi et le développement des jeunes. Avec 8 500 médecins-pédiatres, la France ne se situe qu'au 22e rang sur les 31 pays de l'OCDE. Une situation qui ne devait pas s'améliorer puisque de nombreux pédiatres vont prochainement partir en retraite et ne seront qu'en partie remplacés. Elle l'interroge donc sur les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation ; il y a urgence.

Données clés

Auteur : [Mme Maud Petit](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17310

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2024](#), page 3145

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)